

**RAPPORT ANNUEL DU
COMITÉ DE FINANCE
Du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2016**

1. LES MEMBRES DU COMITÉ

Membres

Adélarde Cormier
Raymond Lanteigne
Benoît Long
Stéphane Robichaud, président
Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier

Personnes invitées

Lynne Castonguay, secrétaire générale
Jacques Paul Couturier, vice-recteur du Campus d'Edmundston
Daniel Godbout, directeur du Service des finances
Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH)
Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur du Campus de Shippagan

2. LES RÉUNIONS DU COMITÉ

Le Comité de finance s'est réuni à six reprises au cours de l'année 2015-2016 :

1. le 27 mai 2015
2. le 15 juillet 2015
3. le 9 septembre 2015
4. le 12 novembre 2015
5. le 4 février 2016
6. le 21 mars 2016

À titre de comparaison, le Comité de finance s'était réuni à sept reprises en 2014-2015.

3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS

R : 01-CFI-150527

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption du protocole d'entente conclue entre l'Université de Moncton et l'Association des professeures et des professeurs de l'Université de Moncton – Campus de Shippagan (APPUMCS). »

R : 02-CFI-150715

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption de l'entente conclue entre l'Université de Moncton et l'Association des bibliothécaires, des professeures et professeurs de l'Université de Moncton – Campus de Moncton (ABPPUM). »

R : 03-CFI-150715

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption de l'entente conclue entre l'Université de Moncton et l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton – Campus de Moncton (APAPUM). »

3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS (suite)

R : 03-CFI-150909

« Que le rapport annuel 2014-2015 du Comité de finance soit présenté au Conseil des gouverneurs pour réception. »

R : 04-CFI-150909

« Que l'on attribue aux cadres administratifs non syndiqués et au personnel administratif non syndiqué les conditions de travail similaires à celles retrouvées dans l'entente conclue entre l'Université de Moncton et l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton – campus de Moncton. »

R : 03-CFI-151112

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption des principes directeurs du budget – année financière 2016-2017 tels qu'ils ont été présentés. »

R : 05-CFI-151112

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs les tarifs de location pour l'année 2016-2017 tels qu'ils ont été présentés dans le document intitulé Tarification des logements universitaires pour l'année 2016-2017. »

R : 02-CFI-160204

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption de l'entente conclue entre l'Université de Moncton et l'Association des membres du personnel enseignant contractuel à temps partiel – chargées et chargés de cours (ABPPUM – Unité II). »

R : 04-CFI-160321

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption du budget 2016-2017 de l'Université de Moncton tel qu'il a été présenté. »

4. LE COMITÉ A ÉGALEMENT DISCUTÉ DES POINTS SUIVANTS

- Protocole d'entente entre l'Université de Moncton et l'Association du personnel de soutien de l'UMCS
- Échelles salariales des cadres supérieurs
- L'état d'avancement des projets d'infrastructure
- Analyse des écarts entre le budget 2014-2015 adopté et le résultat réel au 30 avril 2015
- Budget provincial 2016-2017
- Dossier spécifique – Edmundston (Départs anticipés)
- Calendrier des réunions
- Projections triennales
- Projections au 30 avril 2016
- Présentation du budget – poste Résidences et Entreprises